



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/1997/82  
23 juin 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Session de fond de 1997  
Genève, 30 juin-25 juillet 1997  
Point 7 a) de l'ordre du jour  
provisoire\*

RAPPORTS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES ORGANES  
SUBSIDIAIRES : QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies  
pour l'Amérique

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

La sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique a été convoquée en application de la décision 1993/225 du Conseil économique et social, en date du 12 juillet 1993. La Conférence est une réunion régionale et interrégionale où les responsables gouvernementaux, les planificateurs, les scientifiques et les experts de l'Amérique du Nord et du Sud et d'autres régions se penchent sur leurs besoins et leurs problèmes communs et échangent des données d'expérience relatives à la cartographie et à d'autres domaines apparentés. Elle s'est tenue du 2 au 6 juin 1997 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Le souhait des États Membres et d'autres intéressés de renforcer le rôle de la Conférence de façon qu'elle réponde à leurs attentes à une époque où la technologie et le secteur des communications évoluent rapidement a été pleinement pris en compte dans les travaux de la Conférence ainsi que dans les résolutions qu'elle a adoptées. Les participants ont estimé que les futures conférences devraient davantage mettre l'accent sur les besoins actuels et naissants au niveau des institutions et des pouvoirs publics. Aussi la Conférence a-t-elle souligné qu'il serait utile de convoquer, dans un délai

---

\* E/1997/100.

d'un an, un groupe de travail spécial composé de délégués et d'experts de toutes les conférences cartographiques régionales des Nations Unies et des États membres de la Commission économique pour l'Europe en vue de réorienter les travaux des futures conférences cartographiques régionales et d'en définir la mission, d'établir des stratégies et de recenser les questions revêtant une importance capitale pour les différentes régions.

Conscients de l'importance des conférences cartographiques régionales pour l'ensemble des cartographes au niveau régional, les participants ont recommandé au Conseil économique et social de convoquer la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique au début de 2001 et de mettre l'accent sur la poursuite de l'évaluation et de l'amélioration du rôle que jouent les levés et la cartographie dans le développement économique, le renforcement de l'équité sociale et la durabilité du point de vue de l'environnement.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1 - 4	4
I. CONCLUSIONS . . . . .	5 - 20	5
II. RECOMMANDATIONS AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL . . . . .	21	9

Annexes

I. RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE . . . . .		11
II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE PROPOSÉ POUR LA SEPTIÈME CONFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE RÉGIONALE DES NATIONS UNIES POUR L'AMÉRIQUE . . . . .		12

## INTRODUCTION

1. La sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique s'est tenue du 2 au 6 juin 1997 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Elle a été convoquée en application de la décision 1993/225 du Conseil économique et social en date du 12 juillet 1993. Y ont assisté 81 représentants et observateurs de 30 pays<sup>1</sup>, deux institutions spécialisées et quatre organisations scientifiques internationales et intergouvernementales<sup>2</sup>. Les participants ont élu le représentant du Mexique président de la Conférence.

2. La Conférence, reconnue comme étant un lieu propice à la coopération technique, au transfert de technologie et à la coordination des programmes pour les pays de la région de l'Amérique, offre aux responsables gouvernementaux, aux planificateurs, aux scientifiques et aux experts de la région et d'ailleurs la possibilité d'étudier leurs données d'expérience, leurs besoins et leurs problèmes communs dans des domaines tels que les levés, la cartographie, l'hydrographie, la télédétection, et les systèmes d'information géographique et foncière, notamment les aspects concernant l'éducation et la formation, les besoins scientifiques et technologiques, les questions se rapportant à la mise en oeuvre et les avantages y relatifs. L'ordre du jour de la sixième Conférence, qui a dûment mis en évidence ce rôle, a également donné une idée de la façon dont les progrès sensibles enregistrés dans le domaine de la cartographie et les secteurs apparentés avaient contribué à la réévaluation des objectifs dans cette branche d'activité en vue de faire face au problème du développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle. L'accent a été mis sur le rôle que jouent les levés et la cartographie dans la mise en oeuvre d'Action 21<sup>3</sup> et le suivi de l'application, au niveau régional, d'accords multinationaux relatifs à l'environnement et d'autres initiatives. La Conférence a abordé trois grandes questions de fond, qui ont été confiées à trois commissions techniques :

- a) Gestion des ressources foncières et de l'environnement;
- b) Technologies habilitantes;
- c) Stockage, normalisation et présentation des données.

3. Les rapports des pays ont fait l'objet d'un point séparé de l'ordre du jour, tout comme les rapports sur le rôle joué par les levés et la cartographie dans la mise en oeuvre d'Action 21. Compte tenu des nombreux aspects du rôle joué par la cartographie dans la mise en oeuvre d'Action 21, et du fait que les progrès enregistrés récemment dans le secteur de la technologie et des communications ont permis à la cartographie et aux disciplines apparentées de devenir un facteur essentiel et intégré du développement durable, certaines questions ont été abordées par plus d'une commission technique. La Commission I (gestion des ressources foncières et de l'environnement) était présidée par le représentant de la Colombie; la Commission II (technologies habilitantes) était présidée par le représentant du Canada; la Commission III (stockage, normalisation et présentation des données) était présidée par le représentant de l'Espagne. La Conférence a adopté 10 projets de résolution, y compris une motion de remerciements.

4. Les actes de la Conférence seront publiés en deux volumes. Le premier contiendra le rapport de la Conférence, y compris les résolutions adoptées; le second rassemblera les documents techniques présentés à la Conférence.

#### I. CONCLUSIONS

5. Les grandes tendances qui influent sur la cartographie dans la région de l'Amérique ont été mises en évidence pendant l'examen des rapports nationaux et des rapports présentés par des organisations non gouvernementales. Les thèmes qui reviennent régulièrement dans les rapports et leur présentation attestent le rôle joué par les nouvelles technologies dans la mise au point de données géographiques numériques permettant d'établir de meilleures cartes et d'alimenter les systèmes d'information géographique (SIG), outil indispensable pour mieux planifier le développement durable et la gestion de l'environnement. Il a été établi que les ressources allouées aux organismes publics de cartographie risquaient d'être réduites et que des pressions étaient exercées pour que les activités cartographiques relevant du secteur public soient confiées au secteur privé. L'utilisation des images satellite et des systèmes mondiaux de localisation est en progression au niveau régional, les réseaux géodésiques sont actuellement améliorés, et il existe un besoin constant de cartes topographiques et thématiques et, en particulier, de données et de cartes à l'appui des cadastres.

6. Outre les pays, qui ont soumis des rapports, quatre organisations, dont des organisations non gouvernementales, ont présenté des documents et des exposés dans lesquels elles ont insisté sur le fait qu'elles jouaient un rôle de plus en plus important en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et en facilitant l'échange de données d'expérience et d'informations. Il a été admis que, si l'informatique et les technologies spatiales, conjuguées aux progrès enregistrés en matière de télécommunications, avaient permis d'améliorer les données cartographiques, les organisations non gouvernementales avaient un rôle important à jouer, qui était de mettre l'accent sur les questions présentant un intérêt pour les organismes publics de cartographie. Les organisations non gouvernementales peuvent promouvoir et coordonner des activités visant à trouver des solutions à l'échelle régionale et mondiale (normalisation de la présentation des données géospatiales, etc.).

7. La Conférence a pris note des préoccupations exprimées par plusieurs délégations, selon lesquelles un nombre insuffisant de délégations nationales d'Amérique latine et des Caraïbes avaient jugé bon d'assister à la sixième Conférence, d'où étaient absents certains décideurs et responsables gouvernementaux de premier plan. Les participants ont examiné des propositions tendant à ce que les futures conférences répondent davantage aux attentes des États membres et favorisent une participation plus active des intéressés. Ils sont convenus que les futures conférences devraient continuer de mettre l'accent sur la région de l'Amérique, mais en tenant davantage compte de la situation à l'échelle mondiale. Les ordres du jour de ces conférences devraient mieux refléter les besoins régionaux, sans perdre de vue la dimension mondiale des problèmes géospatiaux et des solutions envisagées, car il serait très utile de partager les informations et les opinions avec les pays d'autres régions.

8. Dans le cadre de la réévaluation de la mission des conférences cartographiques régionales, les participants ont décidé qu'il fallait créer un groupe d'experts intersessions chargé d'établir un exposé de mission pour la prochaine conférence, dans lequel il définirait une stratégie pour les futures conférences et recenserait les questions importantes au niveau régional. Le groupe de travail devra s'acquitter d'une autre tâche importante, à savoir réorienter les travaux de la Conférence afin que les questions essentielles soient abordées et que les États membres tirent réellement avantage de leur participation. Il aura également à établir un ordre du jour plus élaboré pour la septième conférence régionale, qui porte à la fois sur les questions institutionnelles et les questions techniques. La Conférence, qui a approuvé la proposition, a également pris note des préoccupations exposées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), selon laquelle il était important de définir une démarche et un objectif communs pour toutes les conférences cartographiques régionales des Nations Unies puisque leurs intérêts communs s'étendaient au-delà des frontières régionales.

9. Grâce aux travaux de la Commission I (gestion des ressources foncières et de l'environnement), la Conférence a pris note du rôle joué par les levés et la cartographie dans la mise en oeuvre d'Action 21 et d'autres initiatives régionales. Les principales contributions ont été faites dans des domaines tels que l'établissement des levés cadastraux, la réforme foncière et la cartographie thématique de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'environnement. Au sujet de l'établissement des levés cadastraux et de la gestion foncière, les participants ont soulevé des questions importantes, notamment le fait que le succès d'un système cadastral ne dépendait pas uniquement de son caractère élaboré sur les plans juridique ou technique, mais aussi de la façon dont il protégeait les droits fonciers et de la possibilité qu'il offrait d'enregistrer ces droits (s'il y avait lieu) de manière efficace, simple, rapide, sûre et économique. La définition explicite et l'enregistrement des droits de propriété, l'accès aux renseignements sur les terrains, le traitement rapide de l'information, la mise à jour des registres, l'intégration des systèmes cadastraux, la réforme du droit foncier, l'assurance de la qualité et la gestion des risques ont été désignés comme étant des questions essentielles en ce qui concernait les procédures cadastrales.

10. La Conférence a également reconnu l'importance que revêtait la réforme des systèmes cadastraux pour le développement économique, la stabilité sociale et la gestion de l'environnement. Cette réforme joue un rôle important dans l'établissement d'une infrastructure nationale des données spatiales, car les bases de données cadastrales et topographiques doivent être homogènes et uniformément fondées sur un réseau géodésique national. La Conférence a soulevé un autre point important intéressant l'établissement des levés cadastraux et la gestion et la réforme foncière, à savoir la question des ressources. La réforme des systèmes cadastraux pâtit essentiellement de l'insuffisance des ressources humaines, technologiques et financières, les principales contraintes étant d'ordre humain et financier. C'est pourquoi il faut élaborer différentes stratégies de remplacement pour réformer les systèmes cadastraux et, comme il est nécessaire de reconnaître pleinement le rôle du secteur privé, il conviendrait d'étudier convenablement comment on pourrait le renforcer.

11. La Commission II (technologies habilitantes) a examiné des questions liées aux projets de cartographie automatique, en particulier la création et l'exploitation de bases de données cartographiques numériques, y compris la modélisation numérique des terrains, et la télédétection en matière de cartographie. Dans les exposés des organismes nationaux, des institutions spécialisées et des organisations non gouvernementales, les thèmes les plus souvent abordés ont mis en évidence les conséquences de la "mondialisation" et de la facilité avec laquelle on pouvait accéder aux systèmes de communication tels qu'Internet, la création de partenariats et la synergie entre les secteurs public et privé, et la nécessité d'harmoniser les normes.

12. Le rôle de la composante géospatiale a été reconnu comme étant d'une importance capitale pour le développement économique et durable, et l'intégration des technologies relatives à la télédétection, aux systèmes mondiaux de localisation et aux systèmes d'information géographique a été jugée essentielle pour la gestion efficace des ressources naturelles. D'autres questions techniques ont été soulevées, notamment l'association de nouvelles techniques de visualisation des données à des technologies hypermédias en vue de prendre des décisions en connaissance de cause, l'utilisation de systèmes multi-optiques et de technologies axées sur les satellites, et le recours aux images à haute résolution actuelles et futures en tant que source de données pour la création et la mise à jour de bases de données.

13. Les travaux de la Commission III (stockage, normalisation et présentation des données) ont porté sur des domaines d'étude ayant un rapport avec les SIG, les levés et la cartographie, la géodésie, la généralisation et la mise à jour des cartes, les levés hydrographiques et les cartes marines, et les cartes aéronautiques. Les délégués ont abordé diverses questions au cours de leurs exposés et des débats ultérieurs consacrés aux différents domaines. S'agissant des SIG, l'accent a été mis sur les nouvelles techniques et méthodes de collecte, de mise à jour et de diffusion des données. Une attention particulière a été accordée à l'établissement d'infrastructures de données spatiales sur les plans national, régional et mondial et, en particulier, aux besoins de la région de l'Amérique. Le réseau d'informations polyvalent relatif aux sols, que des organismes européens de cartographie ont établi collectivement afin de produire des ensembles de données multinationales, a également été examiné en raison de l'importance qu'il pourrait avoir pour la région, notamment les avantages économiques qui pourraient en être retirés, le programme étant une source de recettes pour bon nombre des organismes concernés.

14. Pendant les débats consacrés aux levés et à la cartographie, les participants ont abordé des sujets tels que la géodésie, la généralisation et la mise à jour des cartes, et les derniers progrès technologiques en matière de cartographie, notamment un nouveau plan vertical de référence mondial amélioré, fondé sur le géoïde comme surface de référence zéro pour l'altimétrie et les élévations invariables dans le temps et permettant de mieux définir les hauteurs et les profondeurs. Il a également été question des améliorations apportées aux systèmes de référence géodésiques conçus à partir des observations des systèmes mondiaux de localisation permanents ainsi que des efforts concertés déployés pour définir et gérer un système de référence pour l'Amérique du Sud (SIRGAS 95), qui fournira un plan de référence géocentrique pour le continent. Les connexions avec les réseaux existants seront facilitées, ce qui permettra

d'obtenir les données nécessaires à un meilleur ajustement en vue d'appuyer la cartographie, les ressources et les applications scientifiques.

15. L'examen des levés hydrographiques et des cartes marines a donné lieu à des débats qui ont porté essentiellement sur les cartes marines vectorielles et les cartes marines fondées sur les trames produites par les États-Unis d'Amérique, qui ont présenté un document sur les multiples applications de la carte marine numérique vectorielle. Bien qu'elle ait été expressément conçue comme un outil de navigation destiné aux navires marchands et aux navires de guerre, la carte marine numérique, avec ses ensembles de données en couches, peut également être utile aux utilisateurs des SIG. La carte marine numérique couvrira le monde entier. Le système fondé sur les trames que les États-Unis utilisent actuellement pour établir les cartes marines de leurs eaux territoriales a été présenté en détail. Le système, adopté il y a deux ans, a renforcé la capacité du Gouvernement des États-Unis de produire de nouvelles éditions de ses cartes et de réduire les coûts et le temps de rotation associés à la reproduction. Il a permis de créer une gamme de produits secondaires – la carte marine à trames – qui couvre toutes les eaux territoriales américaines et qui est commercialisée dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise privée américaine. En outre, le Gouvernement des États-Unis met actuellement au point une base de données vectorielles, portant sur certains types de cartes qui seront progressivement incorporées dans la série des cartes marines à trames. Les États-Unis ont également présenté un document au nom du Bureau hydrographique international, dans lequel ils ont décrit les activités de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) dans la région de l'Amérique. Ces activités concernent notamment l'assistance technique, la formation, le parrainage des commissions hydrographiques régionales et l'alignement des programmes cartographiques sur les normes internationales.

16. Pendant les débats relatifs à l'établissement des cartes aéronautiques, les participants ont passé en revue les avantages que présentait l'utilisation de bases de données intégrées sur les systèmes mondiaux de localisation et les systèmes d'information géographique, qu'il s'agisse de l'amélioration de la sécurité de l'aviation ou de la réduction des coûts associés à la gestion du trafic aérien et à des fonctions apparentées. Le représentant de l'OACI a souligné l'importance que revêtait l'intégration de graphiques (informations météorologiques, données sur les aéroports, affichage mobile de cartes) dans les systèmes mondiaux de localisation. L'accent a été mis sur la nécessité de normaliser davantage les données aéronautiques et de mettre au point un nouveau plan vertical de référence afin de mieux définir les altitudes/obstructions verticales.

17. La Conférence a estimé qu'il fallait rédiger une proposition concernant le meilleur moyen de créer des infrastructures de données spatiales nationales et régionales en Amérique latine. Le système SIRGAS 95 offre une première solution pour l'établissement d'un système de référence géodésique et géocentrique unique pour l'Amérique du Sud. Les parties intéressées sont encouragées à poursuivre leur collaboration et à mettre au point un système de référence géodésique pour l'Amérique latine. Il est manifeste qu'il existe de nouvelles pratiques dans le domaine de la cartographie, notamment le partage des responsabilités relatives à la production avec les utilisateurs, la diffusion des informations géospaciales par l'intermédiaire d'Internet, la présentation de demandes de



recouvrement des coûts par les gouvernements, et la formation de partenariats avec le secteur privé afin de poursuivre ou d'améliorer les programmes de développement.

18. L'accent a été mis sur le rôle et la contribution de l'OHI, qui centralise les informations dans des domaines tels que l'assistance et la formation techniques en matière d'hydrographie, de cartes marines et de cartographie océanique. La Conférence a réaffirmé que la normalisation des données aéronautiques était d'une importance capitale pour la sécurité de la navigation aérienne; en outre, l'intégration de ces données dans les systèmes mondiaux de localisation présenterait de gros avantages au niveau de l'efficacité et de la réduction des coûts.

19. Les délibérations des trois commissions ont confirmé une fois de plus comment le perfectionnement simultané des technologies relatives à la cartographie et à l'information donnait rapidement lieu à des applications peu coûteuses dans le domaine des levés et de la cartographie. Ces applications constituent un ensemble complet d'outils et de procédures efficaces qui sont nécessaires pour faire face au problème du développement durable et aux priorités des pays de la région.

20. La liste des 10 résolutions adoptées par la Conférence et l'ordre du jour proposé pour la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique sont reproduits dans les annexes I et II, respectivement. Les activités recommandées par la Conférence et celles, de caractère continu, qui doivent être menées dans le cadre des préparatifs de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique ont été intégrées dans le programme 8 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 et seront vraisemblablement incorporées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. L'incorporation de cette dernière catégorie d'activités, qui relève du chapitre 10 (appui au développement et services de gestion), ne devrait pas entraîner de dépenses supplémentaires au titre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. Il n'est pas nécessaire d'affecter des ressources supplémentaires à ces activités pendant chaque période biennale.

## II. RECOMMANDATIONS AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

21. Compte tenu du rôle essentiel et permanent que jouent les technologies et les applications cartographiques en matière d'information auprès des responsables politiques, des décideurs, des planificateurs du développement et du grand public, et de la contribution des conférences géographiques régionales des Nations Unies pour l'Amérique, qui consiste à renforcer la coopération technique, à faciliter le transfert de technologie et à améliorer la coordination des programmes dans les pays de la région, la Conférence recommande au Conseil économique et social :

a) D'approuver sa recommandation tendant à ce que la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique soit convoquée au début de 2001 au plus tard, qu'elle se déroule sur cinq jours ouvrables, et que l'accent y soit mis sur la poursuite et le renforcement du rôle que jouent les levés et la cartographie dans la mise en oeuvre d'Action 21 ainsi que sur

l'appui à apporter aux pays de la région, aux organisations internationales et à l'ONU pour qu'ils puissent participer à l'application et à l'évaluation des programmes de développement durable et de gestion de l'environnement;

b) De prier le Secrétaire général de promouvoir, avec l'aide de certains États membres de la région, un dialogue suivi entre les États membres et les autres parties intéressées en vue de mettre en oeuvre les résolutions de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique; un groupe de travail spécial composé de délégués et d'experts de toutes les conférences cartographiques régionales des Nations Unies devrait notamment se réunir dans un délai de 12 mois, sous la supervision du Secrétariat de l'ONU et dans les limites des ressources disponibles, afin i) de réorienter les travaux et le fonctionnement de la Conférence pour faire en sorte qu'elle tienne compte des besoins régionaux et mondiaux ainsi que des questions revêtant une importance pour les utilisateurs locaux, nationaux et internationaux de données spatiales et d'informations relatives aux sols; ii) d'étudier le calendrier des conférences cartographiques régionales des Nations Unies et le fait qu'elles sont organisées de telle manière que les conférences pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, et l'Amérique aient lieu tous les 12 mois environ et qu'elles soient suivies de conférences cartographiques interrégionales des Nations Unies, dont le but est de faire partager des données d'expérience mondiales et de rassembler les résolutions des conférences régionales afin que tous les États membres et l'ONU aient une vue d'ensemble des politiques et des décisions adoptées; iii) de présenter au Conseil, dans un délai de 18 mois, un rapport sur la formule privilégiée.

#### Notes

<sup>1</sup> Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, Grèce, Guatemala, Honduras, Inde, Jamaïque, Japon, Kenya, Kirghizistan, Malaisie, Mexique, Oman, Pays-Bas, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Turquie et Venezuela.

<sup>2</sup> Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Association cartographique internationale (ACI), Fédération internationale des géomètres (FIG), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, et Union géodésique et géophysique internationale (UGGI).

<sup>3</sup> Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

Annexe I

RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE<sup>a</sup>

1. Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
2. Établissement d'un groupe d'experts chargé de définir la mission et l'orientation générale de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
3. Commission permanente responsable de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique.
4. Infrastructure des données spatiales.
5. Le rôle du cadastre dans l'infrastructure des données spatiales.
6. Établissement de la carte mondiale.
7. Technologies habilitantes.
8. Réseau d'information interaméricain sur la diversité biologique.
9. Ateliers et séminaires régionaux sur les avantages des systèmes perfectionnés d'imagerie satellitaire.
10. Motion de remerciements.

---

<sup>a</sup> Le texte des résolutions figurera dans Sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, vol. I, Rapport de la Conférence.

Annexe II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE PROPOSÉ POUR LA SEPTIÈME CONFÉRENCE  
CARTOGRAPHIQUE RÉGIONALE DES NATIONS UNIES POUR L'AMÉRIQUE

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du président et des autres membres du bureau de la Conférence.
3. Objectifs de la Conférence.
4. Questions d'organisation :
  - a) Règlement intérieur;
  - b) Adoption de l'ordre du jour;
  - c) Création des commissions et élection des présidents et rapporteurs;
  - d) Organisation des travaux;
  - e) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
5. Rapports des pays.
6. Rapports sur l'application des résolutions de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
7. Rapports sur les progrès accomplis en matière de levés et de cartographie permettant de traiter des questions qui se posent sur le plan national, sous-régional, régional et mondial, notamment :
  - a) Questions institutionnelles et de politique générale;
  - b) Questions techniques;
  - c) Applications.
8. Examen des résultats de la Conférence.
9. Ordre du jour provisoire de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
10. Adoption des résolutions et du rapport de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.

-----